



ACTE D'AUTORISATION

Reconnaissance mutuelle simultanée - Famille de produits

Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. La famille de produits biocides:

SEPTACID est autorisé conformément à l'article 34 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 17/01/2031. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

SOPURA S.A.

Numéro BCE: 0401.638.101

rue de Trazegnies 199

BE 6180 Courcelles

Numéro de téléphone: 071/46.80.10 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom commercial de la famille de produits: SEPTACID ? famille de produits biocides

- Numéro d'autorisation de la famille de produits: BE2021-0005-00-00

- Forme sous laquelle la famille de produits est présentée:

- o SL - concentré soluble

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Acide bromoacétique (CAS 79-08-3): 4.0-8.0 %
--

- Substances préoccupantes:

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9): 0-64%
Acide phosphorique (CAS 7664-38-2) : 0-60%



- Type de produit et usage en vue duquel la famille de produits est autorisée:

4 Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Exclusivement autorisé pour le nettoyage et à la désinfection automatiques en circuits fermés (CIP) des brasseries.

§2. Fabricant des produits de la famille et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant SEPTACID:

SOPURA, BE

- Fabricant Acide bromoacétique (CAS 79-08-3):

SOPURA, BE

ALBERMALE EUROPE SPRL, BE

Albermale, BE

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation de la famille de produits:

- Cette famille de produits se compose de 2 meta SPC's.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

Bruxelles,

Reconnaissance mutuelle simultanée - Famille de produits le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides

(Bij M.B. 17/05/2019 - Par A.M. 17/05/2019)

L. Louis

01/04/2021 09:03:31



SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Direction générale Environnement

EUROSTATION ? BLOC II, Place Victor Horta 40 bte 15, B - 1060 Bruxelles